

IMPER

MEMBRANE HYDROFUGE

PROFIX



IMPER rencontre ou dépasse les normes de l'industrie*:

ANSI

- ANSI A118.10
- ANSI 118.12



* Voir le lexique à la fin

Description

IMPER est un système d'étanchéité composé d'un latex Styrene Butadien modifié et d'une fibre renforçante pour la pose mince de carreaux. Lorsque appliqué, il forme une membrane hydrofuge durable et flexible.

IMPER est aussi une excellente membrane anti-fissure permettant de chevaucher les fissures stables existantes, évitant ainsi qu'elles se transposent à la tuile.

Caractéristiques

- Facile d'application – simplement utiliser un rouleau éponge.
- Aucun mélange à faire, même procédé que la peinture.
- Très mince une fois sec, ne changeant presque rien au résultat final de votre douche.
- Prise rapide.
- Idéal pour les douches.
- Moins de 1% de COV

Formats

- Ensemble de 40 p² (4 kg)
- Ensemble de 200 p² (22kg)
- 20L de latex seulement
- 200 p² de fibre seulement
- Ensemble de tour de bain

Données techniques @ 22°C

Vie en pot	2 heures
Séchage	4 heures entre chaque couche
Prise initiale	4 heures
Prise finale	72 heures
Résistance au cisaillement	216 psi (28 jours)
Couleur	Bleu (noir lorsque sec)
Niveau de COV	0 g/L

Vie du produit

IMPER : 24 mois suivant la date de fabrication (dans un endroit sec et tempéré).

Propriétés physiques typiques de la fibre ;

La fibre est utilisée avec le latex IMPER. Le graphique qui suit traite de données techniques propres à la fibre seulement.

Poids / superficie	100	g/m ²
Épaisseur	.30	mm
Élongation – MD	52	%
Élongation – CD	66	%
Déchirement Trapézoïdal - MD	8.0	daN
Déchirement Trapézoïdal - CD	7.0	daN
Contraction @ 200C	0.66	%
Tension de bandelette - MD	29	daN/5cm
Tension de bandelette - CD	22	daN/5cm

Surfaces recommandées

Il est toujours recommandé de faire un test sur la surface afin de s'assurer de la conformité de celle-ci.

- Blocs de béton (couche de nivellement requise) 
- Ciment complètement sec (28 jours) 
- Briques existantes (couche de nivellement requise) 
- Plâtre/Panneaux de gypse 
- Contreplaqué grade extérieur (endroit intérieur au sec seulement) 
- Panneaux de ciment 
- Planchers en terrazzo (couche de nivellement requise) 

Notes techniques

- La membrane ne doit pas rester exposée (utiliser un mortier renforcé aux polymères de bonne qualité pour coller vos tuiles.
- Peut être utilisée sur des fissures stables jusqu'à 1/8" (3mm) de largeur.
- Ne pas appliquer en couche trop épaisse (maximum de 2mm).

Instructions

Support



Le support est sans doute l'étape la plus importante afin de vous assurer une installation sans tracas à long terme. Référez-vous au bulletin technique «Supports recommandés» sur le site internet. Le support doit être conforme aux règles établies par l'ACTTM et le TCA.

Préparation de la surface



Les surfaces qui recevront la membrane doivent être sèches, solides et exemptes de tout produit (cire, scellant, etc.) qui pourrait nuire à l'adhérence (conformément aux standards de l'industrie tel que stipulé par l'ACTTM et le TCA). Toutes les fissures doivent être nettoyées et remplies avec un ciment-colle aux polymères.

Mélange

Bien agiter le liquide avant son utilisation.

Application



Appliquer le latex sur la surface avec un rouleau ou un pinceau. Dérouler et poser la fibre sur la surface en l'imbibant bien du latex. La fibre doit se chevaucher de 10cm (4") entre chaque lanière pour s'assurer que la surface soit

complètement recouverte. Exercer une pression ferme sur la membrane pour bien l'imbibier.

Appliquer une seconde couche de latex immédiatement pour saturer et sceller complètement la fibre. Renforcer la membrane avec une couche additionnelle de fibre de 10cm (4") de largeur à tous les changements d'élévation ainsi qu'aux coins internes et externes.

Après le séchage (4 heures), une couche additionnelle de latex devrait être appliquée sur la surface entière afin de sceller complètement la fibre. La membrane devra sécher jusqu'au lendemain ou jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment dure pour supporter l'achalandage. Les surfaces recouvertes avec la membrane hydrofuge devront être protégées contre les dommages avant que la surface protectrice soit appliquée.

Nettoyage



Pour faciliter le nettoyage de vos outils, utiliser un diluant à peinture.

La Cure



Le temps de séchage est de 4 heures, que ce soit pour ajouter une couche de latex ou pour continuer l'installation.

Entretien

Aucun entretien particulier n'est nécessaire étant donné la nature du produit.

Restrictions

- Utiliser à une température se situant entre 15°C et 40°C.
- Ne jamais utiliser dans les piscines.
- Non recommandée dans les endroits où la membrane est exposée à des solvants à caoutchouc.
- Ne pas utiliser sur des panneaux d'aggloméré, de masonite, lauan, amiante ou des matériaux semblables ou instables.
- Ne pas installer sur des fissures ayant un mouvement vertical inversé.
- Protéger du gel.
- Ne pas installer sur les joints d'expansion ou de contrôle.

Garantie

Le produit est garanti pour une période de 10 ans pour une installation à l'intérieur et de 5 ans pour une installation à l'extérieur. Voir la section «Garantie» sur le site internet pour tous les détails.

LEED



Leadership in Energy & Environmental Design (LEED) est un système d'évaluation pour bâtiment écologique qui conçoit, exploite, compare et certifie les bâtiments durables partout sur la planète. Le Conseil du bâtiment durable du Canada certifie le projet en fonction du total de points obtenus après des vérifications et un examen de la documentation soumise par l'équipe de conception et de construction.

Qualité des environnements intérieurs :

Crédit QElc3.2 option 3 - Qualité de l'air intérieur
Crédit QElc4.1 - Matériaux à faible émission

Matériaux et ressources :

Crédit MRc5.1 - 10% de matériaux d'extraction et de fabrication régionale
Crédit MRc5.2 - 20% de matériaux d'extraction et de fabrication régionale

Référez-vous au site internet de PROFIX pour les lettres de certification.

Santé et Sécurité

Consulter la fiche signalétique sur le site internet pour les procédures de manipulation sécuritaires.

Support technique

Pour toutes questions, veuillez contacter notre service à la clientèle PROFIX au numéro sans frais : 1-800-463-6850

info@profixsystems.com

PROFIX est une marque enregistrée.

La Margna inc.
412, St-Sacrement Québec, Québec
G1N 3Y3 CANADA
Tél. : (418) 688-8286
Fax : (418) 688-2070

www.profixsystems.com

Lexique

Vie en pot (pot life) : Limite de temps pendant lequel le produit peut rester dans la chaudière et demeurer utilisable. Après ce temps, le produit sera beaucoup plus difficile à utiliser et commencera à sécher, rendant le travail et le produit beaucoup moins efficaces.

Temps d'ouverture (open time) : Limite de temps dont vous disposez pour installer vos tuiles une fois le mortier appliqué au substrat. Après ce délai, un film apparaîtra sur la surface du mortier et réduira progressivement la prise, donc la force du mortier. Il est déconseillé d'installer des tuiles sur du mortier étendu depuis plus longtemps que la limite indiquée.

Prise initiale (initial set) : Temps minimum à respecter avant de permettre une circulation légère (ex. : le poids d'une personne). Avant le temps indiqué, il faut éviter toute circulation.

Prise finale (final set) : Prise finale du produit.

Résistance au cisaillement (shear strength) : Force du mortier indiquée en psi.

ANSI :

Membranes imperméabilisantes (ANSI A118.10-1993) : Ces membranes peuvent être applicables à l'aide d'une truelle, en liquide ou en feuilles, ou peuvent être à assembler. Certaines membranes sont utilisables uniquement sous un lit de mortier, tandis que d'autres peuvent être utilisables aussi bien sous un lit de mortier que sous une installation à couche mince. Dans tous les cas, se référer aux recommandations et au code de construction local concernant les limitations et les applications souhaitables.

Responsabilité

Avant d'employer lesdits produits, l'utilisateur doit s'informer et s'assurer qu'ils conviennent aux fins auxquelles il les destine et lui seul assumera tous les risques et responsabilités de quelque nature que ce soit à cet égard. Par conséquent, nous déclinons toute responsabilité envers quiconque pour tout dommage, perte ou préjudice de quelque nature que ce soit, découlant directement ou indirectement de l'utilisation de nos produits de façon non conforme aux modes d'emploi spécifiés par La Margna inc.

1 avril 2010